Hill Stratégies Research Inc. / Recherche Inc.
Facts Stats Insights : Faits Données Idées
www.HillStrategies.com

Éducation des artistes

Une analyse des antécédents scolaires des artistes actifs et des activités des diplômés des programmes d'art sur le marché du travail au Canada

Résumé

Regards statistiques sur les arts
Vol. 13 No 2
© Hill Stratégies Recherche Inc., juin 2015
Rapport financé par le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et le Conseil des arts de l'Ontario

Éducation des artistes a deux objectifs : 1) examiner les qualifications p ostsecondaires des artistes au Canada et 2) renseigner sur les professions et les caractéristiques de la population active de diplômés des programmes d'arts postsecondaires.

Les données de ce rapport proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages (2011) ainsi que de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2009-2010, sondée en 2013).

Deux récents rapports américains ont servi à circonscrire la portée de ce rapport : *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists* et *Making It Work: The Education and Employment of Recent Arts Graduates*. Un article plus ancien de Statistique Canada (*Situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail)* a également été très utile dans l'élaboration de ce rapport[1].

[1] *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists*, BFAMFAPHhD, 2014 (http://bfamfaphd.com/) et *Making It Work: The Education and Employment of Recent Arts Graduates*, de Jennifer C. Lena, Strategic National Arts Alumni Project, 2014 (http://snaap.indiana.edu/usingSNAAPData/valueForTheField/reports.cfm). *Situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail*, Jacqueline Luffman, La culture en perspective, vol. 12 nº 3, Statistique Canada, 2001.

Les artistes ont des antécédents scolaires très diversifiés

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les artistes ont des antécédents scolaires très diversifiés. Comme le démontre la figure R1, plus d'un quart des 134 500 artistes canadiens de 25 ans et plus (28 %) sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène.

Cinq ou six pour cent des artistes sont diplômés de trois autres groupes de programmes postsecondaires :

- Éducation (6 %)
- Communication et journalisme (aussi 6 %)
- Affaires, gestion et marketing (5 %)

Quatre pour cent des artistes sont diplômés d'un programme de langue ou de littérature anglaise.

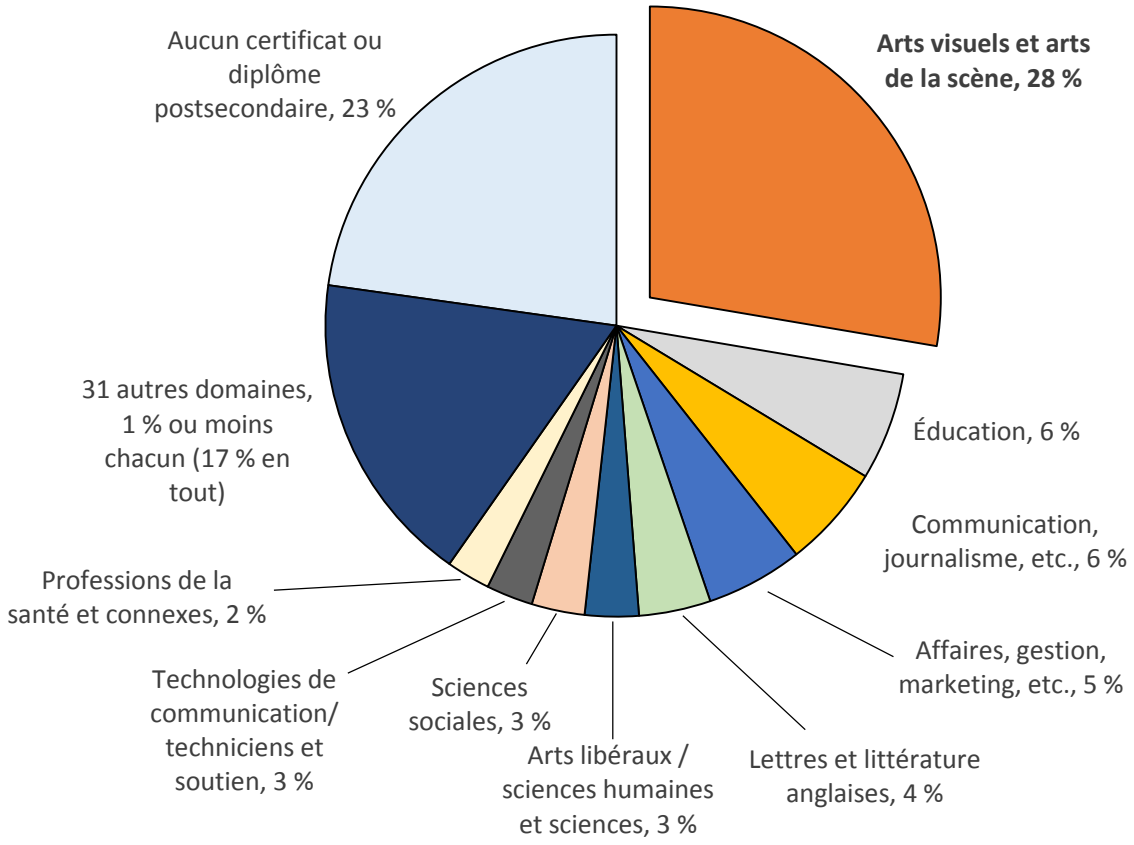
Remarque sur les données sur les artistes (ENM 2011)

Les données sur les artistes dans ce rapport portent sur des personnes classées dans neuf professions artistiques, peu importe qu'elles aient fait partie ou non de la population active au cours de la semaine de référence. Il s'agit d'un groupe légèrement plus nombreux que celui décrit dans les rapports récents de la série *Regards statistiques sur les arts*, qui excluaient 13 700 artistes qui n'étaient pas dans la population active en mai 2011.

Afin de concentrer sur les gens qui ont eu la possibilité de terminer leurs études postsecondaires, ce rapport examine les données des personnes de 25 ans et plus, ce qui a eu pour effet d'éliminer quelque 16 000 artistes de 15 à 24 ans (comparativement aux rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts*).

L'effet net de ces deux changements est que le nombre global d'artistes dans ce rapport (134 500) est inférieur de 2 % à l'estimation des rapports précédents.

Figure R1 : Programmes postsecondaires des artistes de 25 ans et plus



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

11 % des diplômés des arts visuels ou des arts de la scène travaillent en tant qu'artistes

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 13,7 millions de Canadiens de 25 ans et plus ont fait des études postsecondaires, y compris quelque 400 000 personnes qui ont complété un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène (396 400, ou 2,9 % de tous les diplômés postsecondaires de 25 ans ou plus).

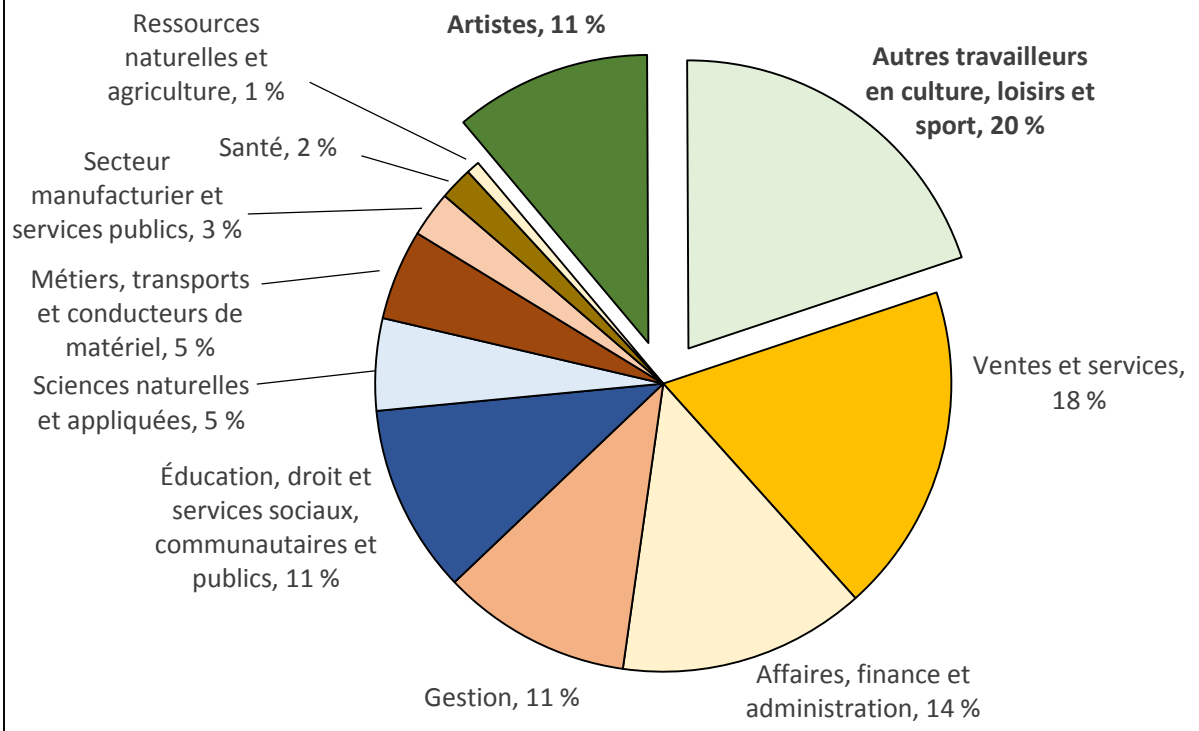
La figure R2 démontre que 11 % des 326 300 diplômés des arts visuels et des arts de la scène dans la population active en mai 2011 avaient un emploi artistique et que 20 % d'entre eux travaillaient dans

> 11 % des 326 000 diplômés des arts visuels et de la scène dans la population active occupaient des professions artistiques en mai 2011.

le vaste secteur des arts, de la culture, des loisirs ou des sports.

De 10 % à 20 % des diplômés des arts visuels et des arts de la scène travaillent dans le secteur des ventes et services (18 %), dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration (14 %), en gestion (11 %), et en éducation, en droit ou dans les services sociaux, communautaires ou publics (également 11 %). On retrouve également 5 % de diplômés des arts visuels et des arts de la scène dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et le secteur des métiers, transports et conducteurs de matériel.

Figure R2 : Professions des diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (25 ans et plus), 2011



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

Peu de diplômés des arts visuels et de la scène travaillent dans une profession artistique

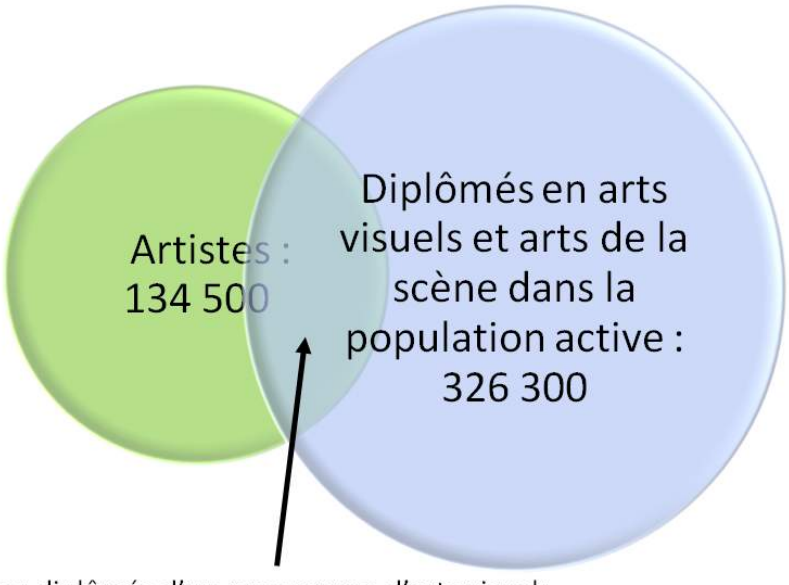
Une des principales conclusions du récent rapport américain *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists* était l'absence « surprenante » de recoupement entre les artistes professionnels et les diplômés des arts. Cette étude américaine avait constaté que 16 % des artistes étaient titulaires d'un diplôme d'un programme d'art et que 10 % des diplômés des arts travaillaient dans une profession artistique.

Bien que les définitions de « profession artistique » et de « diplômé des arts » de cette étude américaine diffèrent de celles de nos recherches au Canada, les conclusions des études canadiennes sont relativement semblables, surtout quant aux professions des diplômés en art.

- Vingt-huit pour cent des 134 500 artistes canadiens de 25 ans et plus sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène.
- Onze pour cent des 326 300 diplômés des arts visuels ou des arts de la scène dans la population active occupaient des professions artistiques en mai 2011.

La figure R3 présente le recoupement entre les diplômés des arts visuels et des arts de la scène et les artistes dans la population active.

Figure R3 : Artistes et diplômés en arts visuels et arts de la scène dans la population active, 2011



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

16 100 diplômés en art et communication en 2009-2010

L'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada propose des renseignements détaillés sur les diplômés postsecondaires en 2009-2010 selon des regroupements de programmes d'études. Le regroupement qui se rapproche le plus des « diplômés des arts » est celui réunissant les diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène avec les diplômés d'un programme postsecondaire de technologie des communications. La présence des programmes de technologie des communications n'est pas idéale pour la présente analyse. Toutefois, dans l'ensemble de la population active de 2011, les diplômés des arts visuels et des arts de la scène constituaient 84 % des travailleurs du regroupement et ceux en technologie des communications, seulement 16 %. Cet amalgame de regroupements de programmes est appelé « art et communication » dans le présent rapport.

En 2009-2010, 16 100 Canadiens ont reçu un diplôme d'un programme d'art ou de communication. Les diplômés en art et communication avaient légèrement plus tendance que les autres diplômés à avoir fait leurs études au Québec (28 % vs 24 %) et légèrement moins dans les provinces de l'Atlantique (4 % vs 7 %). En Ontario ainsi que dans les quatre provinces de l'Ouest et les trois territoires, les pourcentages de diplômés en art et communication sont semblables à ceux de l'ensemble des diplômés.

Sources d'aide financière et endettement des étudiants (END, 2009-2010)

Les sources les plus courantes d'aide financière des diplômés en art et communication de 2009-2010 étaient les parents (selon 65 % des diplômés), les revenus d'emploi (64 %) et les épargnes personnelles (59 %). Deux autres sources d'aide financière ont été signalées par environ la moitié des diplômés en art et communication : les prêts étudiants du gouvernement (50 %) et les bourses d'études, prix d'excellence et récompenses (45 %).

Du côté des diplômés qui ont emprunté pour payer leurs études postsecondaires, le niveau d'endettement des diplômés en art et communication à la fin des études en 2009-2010 est très semblable à celui des autres diplômés :

- 17 % des diplômés en art et communication (comparativement à 21 % de tous les diplômés) n'avaient pas de dettes à la fin de leurs études.
- Un pourcentage semblable de diplômés en art et communication (11 %) et de tous les diplômés (10 %) avait un niveau d'endettement entre 1 $ et 4 999 $.
- 15 % des diplômés en art et communication et 13 % de tous les diplômés avaient un niveau d'endettement entre 5 000 $ et 9 999 $.
- 32 % des diplômés en art et communication et 29 % de tous les diplômés avaient un niveau d'endettement entre 10 000 $ et 24 999 $.
- Le même pourcentage de diplômés en art et communication et de tous les diplômés (26 %) avait un niveau d'endettement étudiant (de toutes les sources) de 25 000 $ ou plus.

Des signes de sous-emploi des diplômés récents en art et communication (END, 2009-2010)

Bien que les données de ce rapport ne soient pas définitives, les diplômés récents en art et communication seraient sous-employés comparativement à d'autres diplômés postsecondaires récents. Plus précisément, les diplômés en art et communication avaient beaucoup moins tendance à occuper un emploi qui se rapportait à leurs études (36 % vs 58 %). Seulement 46 % des diplômés en art et communication ont indiqué que leur emploi au moment de l'enquête était celui qu'ils espéraient avoir après l'obtention du diplôme, contrairement à 62 % de tous les diplômés.

De plus, les diplômés en art et communication ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à occuper des emplois mal rémunérés au moment de l'enquête : 23 % des diplômés en art et communication avaient un emploi à revenu annuel brut inférieur à 20 000 $, comparativement à 10 % de tous les diplômés. Les diplômés en art et communication ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à travailler dans le secteur des ventes et services (22 % vs 13 %).

Les diplômés en art et communication sont également beaucoup plus enclins que les autres diplômés à avoir eu plusieurs employeurs au cours des trois années après l'obtention de leur diplôme : 18 % des diplômés en art et communication (vs 8 % de tous les diplômés) avaient eu quatre employeurs ou plus depuis la fin de leurs études.

Malgré ces difficultés sur le marché du travail, 72 % des diplômés récents en art et communication choisiraient de poursuivre le même programme d'études si c'était à refaire. C'est à peine moins que le pourcentage de l'ensemble des diplômés (76 %).

Remarques sur la méthodologie

- Neuf codes de profession détaillés de Statistique Canada (ENM, 2011) correspondent aux « artistes » du présent rapport :
    - les acteurs et comédiens;
    - les artisans;
    - les auteurs, rédacteurs et écrivains;
    - les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
    - les danseurs;
    - les musiciens et chanteurs;
    - les autres artistes de spectacle;
    - les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé;
    - les artistes des arts visuels.
- Les individus sont classés dans la profession où ils ont travaillé le plus d'heures au cours de la semaine de référence. S'ils n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence, ils sont classés selon l'emploi qu'ils ont le plus occupé depuis le 1er janvier 2010.

- Les personnes qui ont consacré plus de temps à un autre emploi qu'à leurs activités artistiques pendant la semaine de référence sont dénombrées dans l'autre emploi.
- Les artistes qui enseignent dans des établissements postsecondaires, secondaires ou élémentaires sont classés en tant qu'enseignants ou professeurs et sont donc exclus du dénombrement des artistes. Les enseignants et instructeurs dans certains milieux (comme les écoles d'art privées, les académies et les conservatoires) sont inclus dans les professions artistiques.
- Les données sur les professions comprennent les travailleurs salariés et autonomes.